

C'est officiel : on manque de généralistes en Wallonie

SANTÉ Alors que des étudiants vont être écartés des études, le Forem reconnaît la pénurie

L'information ne surprendra pas ceux qui ne fréquentent pas les salles d'attente, les présidents de certains syndicats médicaux et le président de la N-VA : il n'y a pas assez de médecins généralistes au Sud du pays. C'est l'Office wallon de la formation et de l'emploi (Forem) qui l'a constaté lundi en publiant une liste de 73 « fonctions critiques ». C'est-à-dire des métiers où l'on trouve difficilement des candidats pour remplir un besoin objectif. Le Forem qualifie en plus ces métiers « en pénurie » quand le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'opportunités d'emploi est inférieur à 1,5. Et c'est la première fois le cas pour les généralistes.

Cette liste permet de susciter des vocations mais aussi, très pratiquement, désigne les études qui, selon certaines conditions, peuvent être entamées par des personnes au chômage tout en bénéficiant d'une dispense de recherche active d'un emploi. Cette liste était fédérale jusqu'à la 6^e réforme de l'Etat, elle est aujourd'hui régionalisée. Et fait donc apparaître cette pénurie. Qui ne peut être comblée qu'après un long délai, puisqu'il faut neuf années minimum pour diplômer un généraliste !

Un constat particulièrement

choquant alors que l'on attend les résultats des concours de fin de première année qui détermineront les « reçus-collés », soit des étudiants qui ont parfaitement réussi leurs examens, mais ne sont pas retenus en ordre utile. En médecine, 1.112 étudiants ont présenté l'épreuve en juin, dont seuls les 582 meilleurs seront retenus. Sur ces 582, 108 n'ont toutefois pas rempli la deuxième condition à leur passage vers le 2^e bachelier, à savoir la réussite d'au moins 45 crédits sur 60.

Une moitié de « reçus-collés »

Sur les 530 étudiants qui ne sont pas parvenus à se classer en ordre utile au concours, 246, ont eux bien engrangé les 45 crédits requis. Sans le nouveau concours, ceux-là auraient donc été autorisés à poursuivre leurs études... Un constat d'autant plus choquant que dans le même temps, les prestataires de soins étrangers représentent plus de 10 % des 44.741 professionnels actifs en Belgique. Pour y combler une réelle pénurie.

Ce constat émerge alors que la planification médicale fait à nouveau l'objet de vives tensions au niveau gouvernemental. Après une analyse détaillée des besoins en praticiens, une Com-

mission pluraliste de planification a suggéré le mois dernier de

revoir la clé de répartition des numéros Inami entre médecins flamands et francophones. A l'heure actuelle, le nord du pays bénéficie de 60 % des attestations, les 40 % restants étant attribués à des médecins francophones.

Mais vu les besoins en praticiens en Wallonie et à Bruxelles, la Commission a recommandé à la ministre Maggie De Block (Open VLD) de modifier cette clé vers un rapport 56,5/43,5. La suggestion a hérisé la N-VA, mais aussi la ministre CD&V de l'Enseignement supérieur flamand, Hilde Crevits. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

VIEILLISSEMENT

Un généraliste sur trois est déjà sexagénaire

Selon des statistiques du SPF Santé publique, la Belgique comptait, au 31 décembre 2012, 14.882 généralistes et 26.018 spécialistes agréés. Mais cette population de médecins est vieillissante : 32 % des généralistes (33,4 % en Wallonie, soit un sur trois) et 30 % des spécialistes (33,3 % en Wallonie) ont plus de 60 ans.

FR.SO